

Annecy, le 21 octobre 2021

Propreté urbaine

Annecy labellisée « Ville éco-propre »

Lancé en 2016 par l'association des villes pour la propreté urbaine, dont Annecy est membre, le label « Ville éco-propre » distingue les collectivités qui s'engagent à améliorer durablement la propreté de leurs espaces publics.

Les 5 étoiles du label :

1^{re} étoile : s'évaluer et se faire analyser

2^e étoile : réagir avec un plan d'action

3^e étoile : inscrire ses actions dans une logique de développement durable

4^e étoile : développer l'implication citoyenne

5^e étoile : investir tous les domaines de la propreté urbaine et obtenir des résultats

1^{re} étoile pour la Ville d'Annecy

Ce label, constitué de 5 étoiles, valorise les moyens mis en œuvre pour diminuer les déchets et la salissure, obtenu par une amélioration des comportements des usagers de l'espace public à travers notamment l'installation d'équipements, la sensibilisation ou encore la communication autour de ce thème de la propreté urbaine.

La 1^{re} étoile, qui vient d'être décernée à Annecy, récompense la mise en œuvre d'une méthodologie d'évaluation de la propreté des lieux grâce à des indicateurs « objectifs de propreté » (déjections canines, dépôts sauvages, sac d'ordures ménagères, papiers alimentaires, mégots et affichage sauvage).

20 sites sélectionnés

Depuis le 1^{er} janvier 2021, une vingtaine de sites sélectionnés à travers la ville, de 700 à 3 000 m², font l'objet d'un comptage minutieux de ces différents déchets. Chaque trimestre, les chiffres sont transmis à l'association pour mesurer la propreté des sites. Au 1^{er} trimestre 2021, 75% des sites sélectionnés étaient considérés comme « très propres » ou « propres ». La première source de salissure recensée est les papiers et emballages (alimentaires et non-alimentaires). La seconde, les mégots.

Prochaine étape pour la Ville, déployer différentes actions en lien avec les constats effectués sur chacun des sites pour en améliorer la propreté.

« Je remercie les équipes de la propreté urbaine qui, par leur travail remarquable, ont beaucoup œuvré pour que nous puissions obtenir cette première étoile. Nous travaillons d'ores et déjà au plan d'action à mettre en place pour l'obtention de la 2^e étoile. »

Patrick Leconte, conseiller délégué à l'entretien des espaces publics